
Détail des dons patriotiques faits par les communes du canton de Corrèze, et envoyés par la société populaire de ce canton, lors de la séance du 7 germinal an II (27 mars 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Détail des dons patriotiques faits par les communes du canton de Corrèze, et envoyés par la société populaire de ce canton, lors de la séance du 7 germinal an II (27 mars 1794). In: Tome LXXXVII - Du 1er au 12 germinal An II (21 mars au 1er avril 1794) pp. 457-458;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1968_num_87_1_20653_t1_0457_0000_1

Fichier pdf généré le 23/01/2023

23

La société populaire du canton de Corrèze, invite, au nom des communes qui le composent, la Convention à rester à son poste. Elle joint à cette adresse l'état détaillé des dons que ces communes ont faits pour le premier et le troisième bataillons de leur département. La commune d'Augustin-la-Monnedière a fourni 44 chemises, 13 paires de bas, 17 aunes d'étoffe, 2 draps et une bague d'argent. La commune de Bar, 45 chemises; la commune de Corrèze, 91 chemises, 93 paires de bas, 2 épaulettes, 4 livres 7 sols en argent et 22 livres 10 sols en assignats; la commune de Chaumeil, 19 livres 17 sols en argent et 41 chemises; la commune d'Eyrem, 59 livres en assignats, un drap et 33 chemises; la commune de Mérignac-la-Montagne, 12 chemises, 19 paires de bas; 23 aunes d'étoffes, 5 aunes de galons et une bague d'or; la commune d'Orliac, 40 chemises et 10 paires de bas; la commune de Sarran, 3 paires de bas et 26 chemises; la commune de Vitrat, 23 chemises, 12 paires de bas et un drap; enfin, la commune de Corrèze, 16 marcs 2 onces 1 gros d'argenterie provenant de son église consacrée à la Raison.

Suivent les dons individuels faits par divers citoyens. Le citoyen Beyssal a fait la remise de 1,775 livres qu'il a payées pour sa portion dans l'emprunt forcé, ordonné par le département; plus 300 livres qui lui reviennent sur le prix d'un cheval qu'il a fourni à la réquisition du 2 frimaire; les citoyens d'Astug et Lespinasse, de la commune de Corrèze, ont donné, le premier, 2 boucles, et le second une boucle d'argent; le citoyen Clément, de la commune de Mérignac-la-Montagne, 320 livres en effets publics, restant du prix d'un cheval qu'il a fourni à la réquisition du 2 frimaire.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Corrèze, s. d.] (2).

« Représentans,

Vous avez posé les bases de la prospérité publique. La liberté triomphe de toute part, le niveau de l'égalité la consolide. Nous sommes

heureux du bonheur de tous, quoi que placés dans un des départements les plus stériles de la République où les facilités locales sont presque toujours inférieures aux besoins des habitants. Ces républicains, instruits de la pénurie d'équipement des braves volontaires du 1^{er} et 3^e bataillons de la Corrèze, si redoutables aux despotes, se sont empressés d'apporter dans notre sein pour leur transmettre : 355 chemises, 150 paires de bas, 40 aunes de draps, 24 l. 4 s. en numéraire, en assignats ou effets publics : 2476 l. 12 s., 6 d.

La commune de Corrèze nous a également remis pour le Trésor public 16 marcs 2 onces un gros d'argenterie provenant des vases consacrés aux ministres de la superstition qui ont fui devant le flambeau de la Raison, comme la rosée devant le soleil. Deux d'entre eux se sont déjà précipités dans les bras de l'hymen et sentent enfin qu'il vaut mieux sacrifier à des sectes réelles qu'à des êtres fantastiques. Ce fanatisme de tous genres anéanti, le seul digne de l'homme et du citoyen, celui de la liberté, nous reste. Nous ne reconnoissons d'autre influence suprême que la vôtre et d'autre culte que la religieuse observation des loix qui en émanent. Aussi nous sommes-nous hâtés, depuis longtemps, de renvoyer nos cloches à la fonderie pour y être converties en foudres de guerre et aller détourner les orages que les despotes voudroient lancer sur notre horizon. Mais ils se sont flattés d'un vain espoir et tant que vous resterez à votre poste, vous serez comme le magasin général sous le paratonnerre républicain, où la matière foudroyante viendra s'anéantir, sans avoir produit d'autres effets que celui de ranimer de plus en plus, s'il est possible, le courage des défenseurs de la patrie. Restez-y donc fermes et inébranlables à ce poste d'où vous avez si souvent conjuré les orages. Oui! restez-y jusques à la paix. Tel est le vœu de la Montagne; tel est le vœu des républicains de Corrèze; il sera exaucé et nous ne cesserons pas de nous écrier : Vive la Montagne, Vive la République. »

TERRION, L. S. ESPINASSE, DASTUGUES (*présid.*),
DEGAIN, GRANDCHAMP, BALIN, DEGAINS, GRAND-
CHAMP, LAVERGNE, LEYRIA, VIALLE, LAGRA-
NIÈRE, LISSAJOUR (*off. mun.*).

(1) P.V., XXXIV, 182. B^{tn}, 13 germ. (1^{er} suppl.); J. Sablier, n° 1222.

(2) C 297, pl. 1018, p. 34 à 37.

[Etat des dons destinés aux 1^{er} et 3^e bataillons de la Corrèze, 6 vent. II].

Communes	Num.	Ass.	Effets publics	Chemises	Bas	Tissus	Draps	Galons	Boucles	Epaulettes	Bagues
Augustin - la - Monne- dière (*)			2 075 l.	44	13 p.	17 a	2				1
Bar				45							
Corrèze, chef-lieu de canton (**)	4 l. 17 s.	22 l. 10. s.		91	93 p.				3	2	
Chaumeil	19 l. 17 s.			41							
Eyrem		59 l. 2 s.		33			1				
Meyrignac - la - Mon- tagne (***)			320 l.	12	19 p.	23 a		5 a			
Orliac-de-Bar				40	10 p.						
Sarran				26	3 p.						
Vitrac				23	12 p.		1				

OBSERVATIONS :

(*) C'est le citoyen Beyssal qui fait remise de la somme de 1775 l. qu'il a payée pour l'emprunt forcé ordonné par le département, et celle de 300 l. du prix d'un cheval qu'il a fourni à la réquisition du 2 frimaire. La quittance du district d'Ussel de la somme de 1775 livres.

(**) Les 2 boucles d'argent données par le citoyen Dastugues, maire, et la 3^e par Lespinasse, proc. de la dite comm. de Corrèze.

(***) C'est le citoyen Clément qui fait remise de la somme de 320 livres, provenant du prix d'un cheval qu'il a fourni lors de la réquisition du 2 frimaire, a de plus donné une pièce de drap de montagne.

24

Les officiers municipaux de la commune de Saint-Maurin, district de Valence, département de Lot-et-Garonne, annoncent que les biens d'émigrés situés dans leur commune, se sont vendus moitié en sus de leur estimation; qu'ils ont un atelier pour la fabrication du salpêtre; que l'église a été consacrée à la Raison, et qu'ils en ont célébré la fête; que cette commune a fourni en pur don 124 chemises, 30 paires de bas, 167 livres de vieux linge propre à faire de la charpie, 102 livres en numéraire, 93 livres de fonte et 12 paires de souliers.

Plus, 13 marcs 2 onces d'argenterie provenant de son église.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Saint-Maurin, s. d.] (2).

« Non contents de satisfaire aux diverses réquisitions de grains qui luy ont été faites, la commune de Saint-Maurin a fourni en pur don : 124 chemises, 30 paires de bas, 167 l. de vieux linge pour charpie, 102 l. de numéraire, 13 marcs 2 onces d'argent provenant de ses églises et 93 livres de fonte et 12 paires de souliers.

La fête de la Raison y a été célébrée avec éclat; un temple lui a été élevé; tous les prê-

(1) P.V., XXXIV, 183.

(2) C 297, pl. 1018, p. 38.

tres y ont abdiqué, les églises y ont été fermées, le culte réduit à ce qu'il doit être, des biens d'émigrés vendus plus de moitié en sus de leur estimation et un atelier pour le salpêtre y va commencer ses opérations. »

GAYRAL (maire), A. DELAS (agent nat.), P. LEUNEL (off. mun.), MILLIAC (off. mun.).

25

La société populaire et montagnarde de Castelnau-Montratier, département du Lot, écrit qu'à l'instar des meilleures sociétés montagnardes elle marche au pas révolutionnaire. Elle renouvelle à la Convention l'invitation qu'elle lui a déjà faite de rester à son poste, et la félicite sur le décret qu'elle a rendu en faveur des nègres. Elle joint l'état des offrandes civiles qu'elle a déposées sur l'autel de la patrie: 130 chemises fournies lors du recrutement du 13 mars 1793 (vieux style), 750 livres en assignats pour le faciliter, 1,500 livres pour secourir divers enrôlemens, 1,200 liv. aux volontaires levés en masse; 4 croix de ci-devant Saint-Louis, 70 paires de bas, 10 paires de souliers, 18 couvertures de laine, 160 livres de charpie et linge à pansement envoyés à Bayonne, 2,000 livres pour équiper un cavalier jacobin prêt à partir; plus, 13 marcs 4 onces 6 gros d'argenterie provenant, tant des dépouilles de son église dédiée à la Raison, que de dons particu-